



Colayrac - Saint Cirq

La lettre du Maire

N°10 - mars 2009

RD 813



Après quelque retard pris sur le déroulement du chantier, principalement dû à des périodes d'intempéries répétées, nous voici à peu près au bout de la première phase des travaux. Quelques finitions sont encore à venir. Celles ci sont prévues courant avril.



Cette « artère » naguère à circulation rapide et dangereuse est en passe de devenir un espace de déambulation plus tranquille, plus sûr, plus convivial comprenant en plus une organisation et une réglementation du stationnement des véhicules, permettant une meilleure fréquentation des commerces riverains.

Nous souhaitons aujourd'hui que chacun se l'approprie, en respectant notamment, dans l'usage quotidien, les nouvelles règles de circulation des véhicules et de stationnement.



La deuxième étape, dont les travaux devraient commencer en mai, viendra compléter le projet et parachever l'embellissement de notre « centre-ville »...

Edito

La crise que connaissent la France et à peu près tous les pays de la planète est préoccupante. On évoque souvent, à titre de comparaison, celle qui a secoué le monde en 1929 et le crack financier qu'elle a provoqué. Certains spécialistes prédisent que celle-ci sera pire. Mais tous ne partagent pas cette idée.

En tout état de cause, je voudrais saluer ici nos chefs d'entreprise qui savent, dans la tempête garder la tête hors de l'eau et oser, sans céder à la panique, envisager l'avenir de manière positive.

Je fais allusion aujourd'hui notamment à l'intermarché qui vient de remplacer l'écomarché. Avec une surface de vente presque multipliée par trois, il offre une meilleure gamme de produits et plus diversifiée pour la satisfaction, j'en suis sûr, des Colayracais. Bravo à ceux qui osent!

Dans un tout autre ordre d'idées, je pense aussi à notre « accueil de loisirs » et à son équipe d'animation qui, loin de la morosité qui pourrait nous guetter les uns ou les autres à cause d'une situation sociale générale qui, il faut bien le dire, ne peut pas laisser indifférent, sait entretenir enthousiasme et créativité chez nos enfants. On les a vus, lors du carnaval, dans leurs déguisements bigarrés. Bravo aussi à ceux qui entretiennent la joie de vivre !

Bien amicalement à tous

François Chelmecl



La Fédération Française de Cardiologie organise les Parcours du Cœur depuis 1975.

Objectif: faire savoir les bienfaits de l'activité physique auprès de tous les Français pour garder leur cœur en bonne santé. Le tout dans une ambiance familiale et festive, sans esprit de compétition. En 2008, 137 000 personnes ont « bougé pour leur cœur » dans 945 villes (92 départements).

Le dimanche 29 mars
Rendez vous à la salle des fêtes de Colayrac Saint-Cirq
pour la marche du parcours du coeur
départ à 9h.

*Nous vous attendons nombreux pour ce "Moment Santé"
(environ 2h30 de marche)*

Décisions du conseil municipal du 26 janvier 2009 :

• Traversée de Colayrac-bourg – 2^{ème} phase

Demande de subvention

Le programme de la deuxième tranche des travaux d'aménagement de la RD 813 dans sa traversée de Colayrac-bourg a été adopté à la faveur du Conseil Municipal du 15 décembre 2008, accompagné des demandes de subvention auprès de l'Etat, du Conseil Général et de la Communauté d'Agglomération d'Agen. Il convient de compléter notre requête d'aide financière, dans le cadre d'une nouvelle Opération Urbaine Collective (OUC) dont le montant prévisionnel des travaux s'élève à 830 651,10 .

Il est donc décidé de solliciter aussi la meilleure subvention possible du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC). Cette subvention sera affectée au volet « investissement » et à celui du « fonctionnement », à savoir : actions de valorisation de l'activité commerciale, à porter par l'association colayracaise des commerçants, industriels et artisans (ACACIA) de la commune.

• Crèche « La Farandole » : acompte de subvention 2009

Dans le cadre du « contrat-enfance-jeunesse » (CEJ) signé avec la CAF, a été établie une convention de financement avec la crèche, pour l'aide à sa gestion.

Afin de permettre à l'association de régler les charges obligatoires de gestion courante, il est donc décidé de verser une avance sur subvention de 25 000 .

• Dissimulation de réseaux aériens (fils), secteur Bergeronnettes – RD 813 – complexe sportif



L'enfouissement des lignes basse tension aériennes entre la rue des bergeronnettes et le complexe sportif fait partie du programme d'aménagement de la RD 813 (2^{ème} phase) sur ce tronçon.

Dans la perspective de la « protection du patrimoine paysager », le Syndicat Départemental Energies-Electricité » (SDEE 47) peut intervenir pour « effacer » les réseaux de basse tension dans le cadre de ses compétences. 90 % du montant des travaux est alors pris en charge par le SDEE et 10 % par la commune.

Le Conseil Municipal décide donc d'accepter la prise en charge de 10 % des frais à engager sur cette opération, soit 10 721,45 .

• Participation pour voirie et réseaux (PVR)

Lieu dit « à Roubert » - VC 6

La réhabilitation d'un bâti ancien à usage d'habitation au lieu dit « à Roubert » nécessite l'extension du réseau électrique pour en assurer la desserte.

La commune doit commander les travaux dont le montant total du coût sera en finale, à la charge des propriétaires.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

• Cotisation additionnelle couvrant les missions facultatives du Centre de Gestion

La cotisation obligatoire due au Centre de gestion s'élève à 0,80 % de la masse salariale de notre commune. Elle couvre les frais de gestion et de formation du personnel.

Nous avons besoin par ailleurs du concours, du Centre de Gestion pour honorer deux types de mission que notre commune n'a pas les moyens d'assumer seule.

Le contenu de ces missions est défini par deux conventions spécifiques, indissociables :

- santé et sécurité au travail (0,40 % de la masse salariale)
- conseil statutaire et juridique (0,36 % de la masse salariale).

Le Conseil Municipal décide donc unanimement d'autoriser le Maire à signer une convention avec le Centre de Gestion pour lui confier ces deux missions.

• Législation funéraire : simplification de certaines formalités administratives ; encadrement du taux des vacations funéraires

Le Parlement a adopté une loi (n°2008-1350 du 19 décembre 2008) visant à simplifier les formalités administratives imposées aux familles lors d'un décès. Certaines dispositions sont d'application immédiate :

Réduction du nombre d'opérations donnant lieu à surveillance :

- transport de corps hors de la commune du décès
- opérations d'exhumation, de translation et de ré-inhumation de restes mortels
- opération de crémation d'une personne décédée.

Encadrement du taux unitaire des vacations funéraires devant s'établir entre 20 et 25 :
le Conseil Municipal décide de le fixer à 20 € à compter du 1^{er} Février 2009.



Le jardin du souvenir à Colayrac

• Adhésion de la commune de St Hilaire de Lusignan à la Communauté d'Agglomération d'Agen (CAA)

La commune de St Hilaire de Lusignan a demandé à adhérer à la Communauté d'Agglomération d'Agen (CAA).

Les conditions légales étant remplies, notamment la continuité territoriale, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) et le conseil communautaire de la CAA ont tous deux émis un avis favorable à son intégration.

Compte tenu par ailleurs des liens historiques qui unissent nos deux communes, lesquelles se traduisent dans le monde associatif (sport, paroisse, crèche...) c'est tout naturellement que St Hilaire de Lusignan devait être appelée à nous rejoindre.

C'est pourquoi le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable à l'extension du périmètre de la CAA du territoire de la commune de St Hilaire de Lusignan et d'autoriser le Maire à notifier cet avis à Monsieur le Préfet de Lot-et-Garonne, ainsi qu'à Monsieur le Président de la CAA.

**Rendez vous sur "Colayrac.fr" ou directement en mairie
pour consulter l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux.**

A.L.S.H. de Colayrac-Saint Cirq

L'accueil de loisirs a clôturé, vendredi 27 février, ses vacances d'hiver sur le thème du Carnaval.

Pendant ces deux semaines, les enfants ont participé à de nombreuses activités: Une sortie à AQUASUD, le carnaval dans



les rues de Colayrac-Saint Cirq avec beaucoup de bruit et de bonne humeur, une sortie à Layrac le jeudi matin 26 février, pour voir l'exposition et les chars et l'après-midi le carnaval dans les rues d'Astaffort avec les accueils de Loisirs des communes d'Astaffort et de Caudecoste toujours dans la joie et la bonne humeur. En activités manuelles, la fabrication d'un char, du blason de la ville de Colayrac Saint-Cirq, des souvenirs pour Layrac et Astaffort, tout cela à base de papier crépon et collage, sans oublier la fête des grands-mères et les activités sportives (découverte golf, rugby, hand-ball, basket) pour se maintenir en forme.

Merci à l'équipe d'animation et préparez-vous, les prochaines vacances approchent et de nouvelles aventures vont pouvoir commencer.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

La rentrée scolaire de septembre 2009 se prépare.

Les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école maternelle pour la rentrée 2009 sont invitées à se présenter à la Mairie où les pré-inscriptions seront reçues [entre le 02 avril et le 22 mai 2009](#) avec leur livret de famille et un justificatif de domicile.

Les inscriptions définitives seront confirmées début juin.

Il est par ailleurs recommandé de procéder à la même démarche pour les enfants devant entrer dans les classes élémentaires.

**A noter sur vos agendas, pour tous les parents concernés par la prochaine rentrée scolaire :
Réunion d'information le mardi 07 avril, à 19 h 00 à l'école maternelle.**

A l'ordre du jour, nous traiterons de l'organisation de la rentrée scolaire de septembre 2009, la gestion des effectifs, l'orientation des élèves, le fonctionnement des écoles et les questions diverses. Cette réunion aura lieu avec la participation des enseignants de toutes les écoles.

Festej'Arts communiqué :

Du 3 au 9 avril 2009, tous les après-midi, de 15h à 19h00 notre jolie petite église de Saint Cirq ouvrira ses portes et offrira son ambiance sobre et sereine au peintre-photographe François Sternicha et au photographe Yvan Damas.

François Sternicha a été sélectionné, avec une quinzaine d'artistes, pour représenter l'activité artistique de notre région au Japon du 14 au 19 avril 2009.

A vos agendas: les animations à Colayrac-St Cirq

- **Samedi 28 mars à 21h30 à la salle des fêtes**

Repas organisé par l'association de la JILC BASKET

- **Dimanche 29 mars départ à 9h de la salle des fêtes de Colayrac**

Marche du parcours du coeur (environ 2h30 de marche)

- **Vendredi 03 avril à la salle des fêtes**

Concours de belote avec de nombreux lots à gagner, organisé par le club de Pétanque Colayracais .

- **Du 3 au 9 avril 2009, tous les après-midi, de 15h à 19h à l'église de Saint Cirq**

Exposition du peintre-photographe François Sternicha et du photographe Yvan Damas

- **Samedi 4 avril à 19h30 à la salle des fêtes de Saint Hilaire de Lusignan**

Repas dansant organisé par la FNACA

- **Vendredi 10 avril à partir de 19 h 00 à la salle des fêtes**

Spectacle du centre de loisirs de Colayrac : Théâtre pour les 6 à 11 ans et Infographie pour les 3 à 6 ans. Entrée gratuite.

- **Dimanche 19 avril à 12h30 à la salle des fêtes**

Repas organisé par l'association AMADEA au profit de Enfance et Développement à Madagascar

- **Samedi 25 avril à 20h à la salle des fêtes de Colayrac**

Repas organisé par l'association du Comité de Jumelage

- **Judi 07 mai à la salle des fêtes à partir de 20h30**

Concours de belote avec de nombreux lots à gagner, organisé par le club de Pétanque Colayracais

- **Vendredi 08 mai au terrain de Rugby de Colayrac**

L'association Amicale des Amis et Anciens du COC organise un vide grenier

Le sport "à domicile"

- **JIL Colayrac Basket :**

Le 28 mars 2009

Seniors 1

JILC / BOULAZAC BASKET DORDOGNE 2

Séniors 2

JILC / PENNE

- **Club Olympique Colayracais Rugby:**

Le 22 mars 2009

COC / R.C Virazeillais

Horaires des matchs : Equipe réserve à 14h, Equipe première à 15h30

- **Colayrac Football Club:**

Le 28/29 mars 2009

CFC / Le Mas 18 ans,

CFC / Anglet 15 ans Ligue

- **Tennis Club Colayracais**

du 29 avril au 16 mai tournoi de tennis de Colayrac Saint-Cirq

- **Pétanque Colayracaise**

le dimanche 10 mai à 14h30 selection France mimimes, cadets, juniors

Le samedi 30 mai concours officiel semi nocturne à 19h en doublettes

le samedi 13 juin concours officiel en triplettes

BIEN VIVRE ENSEMBLE

A l'approche des beaux jours, au moment où l'on a envie de vivre fenêtres ouvertes, dehors... de goûter le calme dont on peut bénéficier dans notre commune, il est sans doute utile de rappeler quelques notions élémentaires :

A propos des bruits de voisinage :

Est considéré « bruit de voisinage », tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, en raison de l'une des caractéristiques suivantes : **durée, répétition ou intensité.**

Faisons preuve de civisme, nous sommes tous voisins de quelqu'un...

Ainsi, toutes les précautions doivent être prises par les utilisateurs d'appareils de radio, télévision et autres magnétophones ou bien même de tout instrument de musique, pour que les voisins ne soient pas importunés.

De même, les propriétaires d'animaux et notamment de chiens, dont on sait combien certains constituent une véritable nuisance sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la paix entre voisins.

Faut-il rappeler par ailleurs une règle de bon usage élémentaire, quand on organise une fête chez soi notamment le soir et qui doit se prolonger dans la nuit ? Cela consiste pour le moins à prévenir tout simplement ses voisins...

Infos Pratiques :

- La déchèterie de Colayrac saint-Cirq est ouverte au lieu dit "champs de Labarthe" du lundi au samedi de 14h30 à 18h30 les samedi et dimanche de 9h à 12h

- La collecte des encombrants est prévue les 26 mars, 23 avril et 128 mai 2009, pour l'enlèvement, appeler le 0 800 77 00 47

- Infos Mairie : 05 53 77 57 50 et sur www.colayrac.fr

- Covoiturage en Lot et Garonne : www.covoiturage-47.fr

Carte d'accès disponible à la mairie

